Image not found or type unknown

Régularisation edf 2012?

Par **fabsiap**, le **13/07/2015** à **00:29**

Bonjour à toutes et tous ,
Voilà je fais simple hier je reçois 2 factures edf de régularisation pour la période 2012/2013 demandé par le conseil d'état ? Les dates sont identiques et la plus grosse est le total des deux éditées à la même date , or l'année dernière ils m'ont remboursé et cette année mon prélèvement a été augmenté ! De plus le prélèvement est prévu vendredi et cela tombe mal! (sic)
Quelqu'un pourrait m'éclairer? Ou m'aider ?
Merci d'avance.
NB : j'ai téléphoné hier et je n'ose pas vous dire la qualité de mon interlocutrice.

Par **moisse**, le **13/07/2015** à **07:42**

Bonjour,
[citation] 2 factures edf de régularisation pour la période 2012/2013 xxx par le conseil d'état ?[/citation]
Mais non.
Je pensai tout le monde à peu près informé.
En fait ce prestataire a n'a pu augmenter ses tarifs suite à une interdiction ordonnée par le gouvernement.
Interdiction irrégulière censurée par le conseil d'état sur saisine de EDF.
D'où la régularisation.
Malheureusement il y à d'autres décisions analogues qui vont aussi déboucher sur des régularisations ou des dommages et intérêts à la charge du contribuable.

Par **fabsiap**, le **14/07/2015** à **23:44**

Merci ,
Mais une facture ne concerne que la garantie dépannage que je ne savais même pas que j'en étais bénéficiaire? L'autre ok c'est le conseil d'état.
Que faire?
Merci.
Je rajoute que seule celle du conseil d'état avait l'explication du "rattrapage".

Par **moisse**, le **15/07/2015** à **08:50**

Bonjour,
La consommation c'est EDF
Le dépannage c'est ERDF

Par **fabsiap**, le **15/07/2015** à **14:29**

Merci ,
je vous assure que les 2 sont EDF .
Je ne comprends plus rien.
Que faire?
Cordialement.

Par **moisse**, le **16/07/2015** à **08:56**

J'ai moi aussi du mal à suivre sans voir les factures.
En général celles de ce fournisseur sont assez claires, même si on ne comprends pas toujours les acronymes sur certains postes de dépenses.

Par **fabsiap**, le **16/07/2015** à **09:43**

Merci,
j'ai de nouveau téléphoné
une c'est un oubli(service souscrit ?)
L'autre conseil d'état.
Ils me prélèvent demain la totalité....
Je sais plus quoi faire
Bonne journée.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés